

# AVENTURES

Raids de qualité

Jean-Pierre BERNARD



76 C rue de Champ Menou

F - 74200 ALLINGES

Tél./Fax 33 (0)4 50 71 40 01

E-mail :

jpbernard.guide@wanadoo.fr

## Les Grisons (Suisse) - Autour de la Cabane Jenatsch

Randonnées en étoile – du 22 au 27 avril 2019 (6 jours)



Situé au sud-est de la Suisse, le canton des Grisons est formé d'un enchevêtrement inextricable de vallées difficilement pénétrables. Cette géographie compliquée en fait un pays mystérieux, dégusté seulement de quelques spécialistes.

Un refuge très confortable, situé au centre d'un vaste cirque glaciaire, nous permettra chaque jour de profiter de belles pentes sur les sommets chaque jour différents.

**Au programme :** Transfert à Bivio / Refuge Jenatsch / Piz Calderas / Piz d'Err / Piz Jenatsch / Piz Surgonda / Transfert retour

**Point de rendez-vous et de dispersion :** Gare SNCF de Thonon-les-Bains.

### Niveau :

- Technique : bonne maîtrise du ski de montagne (niveau 3 ESF), pentes moyennes.
- Physique : des montées régulières et courtes (700 m).
- Raid pour randonneurs ayant un entraînement correct. En cas de doute, téléphonez-moi.

**Votre budget individuel pour un groupe minimum de 4 personnes :** (voir remarques ci-après)

- Frais d'encadrement du guide : **350 euros**
- Frais estimés à **750 euros** pour la caisse commune, à prévoir en espèces au début du stage.
- La caisse commune comprend les frais d'hébergement en hôtel (demi-pension et chambre double) et en refuge confortable, de nourriture (demi-pension + casse-croûte + vivres de course) et de tous les transferts.

### Ce budget n'intègre pas :

- Les boissons personnelles
- Toute extension non décrite
- L'assurance personnelle

### Nos plus :

- L'expérience de votre guide sur cet itinéraire
- Un groupe réduit garantissant la réactivité face aux imprévus de la montagne
- Un raid construit avec une nuit à l'hôtel pour une bonne récupération
- Des transferts depuis Thonon en minibus (covoiturage)

### Remarques :

- Le stage proposé n'est pas un produit d'agence, mais le fruit du travail et de la longue expérience d'un guide artisan. De ce fait, *la prestation décrite dans cette fiche ne constitue pas un forfait touristique au sens de l'article L211-2 du code du tourisme, ce que le client reconnaît et accepte expressément.*
- Seul l'encadrement est acheté auprès du guide par le client.
- Les autres prestations sont incluses dans la caisse commune dont le budget a été établi en fonction des tarifs applicables par les prestataires à ce jour et pourrait être modifié en fonction de leurs conditions tarifaires.

Une **fiche technique détaillée** comprenant le programme, la liste de matériel, l'heure et le lieu de rendez-vous précis est à votre disposition **sur simple demande**. N'hésitez pas à nous contacter !